

N/REF : 20/11/2025 10H35 C:264406 I:36107
V/REF : 25110447
V/Email reçu le Jeudi 20/11/2025 a 10H35

SAIEM GRENOBLE HABITAT

**44 AVENUE MARCELIN BERTHELOT
38000 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 0462
IMMEUBLE : LE VERLAINE -462
85, AVENUE JEAN JAURES
38320 EYBENS

St Martin-H, le 21 Novembre 2025

Référence Marché: 20250025B

LOCALISATION : ALLEE 85 JEAN JAURES EYBENS
M TASYUREK OSMAN 06 47 67 42 77 OU 06 51 51 33 68
3EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR FORTE ODEURS CUISINE

Donneur d'ordre : M. A. DERVEAUX

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 20/11/2025 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS LE DERNIER ETAGE
CONTROLE DE L'ECOULEMENT
L'ECOULEMENT FONCTIONNE CORRECTEMENT, AUCUN PROBLEME RELEVÉ
LA LOCATAIRE SIGNALE TOUTEFOIS LA PRÉSENCE D'ODEURS
VERIFICATION EFFECTUÉE DANS LES GARAGES
AUCUNE ANOMALIE CONSTATÉE
BATIMENT RÉCENT

IL EST RECOMMANDÉ DE VERIFIER AUPRES DU SYNDIC SI LE CURAGE DES
RESEAUX EST BIEN REALISÉ

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER EMAIL en CC le 20/11/25 a 17H16 angelo.derveaux@grenoble-ha
AS LCOMPTER Email envoyé le 20/11/25 a 17H16 _ Envo i (CR/AB)

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	CUR25001-Ff	Déb.hydromécanique du logt	1	118,00
				118,00
		TOTAL H.T.		118,00
		T.V.A. a 10,00%		11,80
		TOTAL T.T.C.En EURO		129,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 15 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN